

DROIT DU TRAVAIL POUR MANAGERS

PARTIE 2 : GÉRER LA RELATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



Distanciel

5 classes virtuelles de 1h,
soit 5h + capsules E-learning



Formation animée par
Xavier de JERPHANION
Avocat associé



 CHASSANY WATRELOT ASSOCIÉS

Fondé en 1987, le cabinet Chassany Watrelot & Associés (CWA) est l'un des principaux cabinets français exclusivement dédié au droit social. Classé parmi les meilleurs cabinets français en droit social en 2022 par les guides Legal 500 et Chambers Europe, le cabinet CWA compte une soixantaine d'avocats présent à Paris, Lyon, Sophia-Antipolis et Bordeaux.



OBJECTIFS

- Identifier les missions et prérogatives des IRP
- Savoir gérer les représentants du personnel dans son équipe
- Acquérir les connaissances indispensables sur les relations collectives pour générer de bons réflexes au quotidien et sécuriser ses pratiques.



PROGRAMME

CLASSE VIRTUELLE 1 | PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL > Représentants élus ou désignés ? / Notions de droit syndical / Durée des mandats / Cumul des mandats

Intersession : Exercice pratique > Quelle cartographie des IRP au sein de mon entreprise ?

CLASSE VIRTUELLE 2 | QUELLES SONT LES MISSIONS PRINCIPALES DES DIFFÉRENTS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ? > Principales attributions de chaque type de représentant du personnel / Les droits d'alerte

Intersession : Quiz Klaxoon sur les attributions des représentants du personnel

CLASSE VIRTUELLE 3 | BIEN CONNAÎTRE LES PRÉROGATIVES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL POUR MIEUX LES GÉRER AU QUOTIDIEN > heures de délégation / réunions / liberté de déplacement / moyens de communications : tracts, affichage, messagerie électronique / formations

Intersession : Quiz Klaxoon

CLASSE VIRTUELLE 4 | LE STATUT PROTECTEUR DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL > Salariés protégés, pourquoi ? Le délit d'entrave : définition et illustrations / les risques discrimination, illustrations / l'égalité de traitement / les sanctions encourues

Intersession : Réfléchir à 1 situation à laquelle vous avez été confrontée avec un représentant du personnel, sans savoir comment réagir / quelle réponse apporter ?

CLASSE VIRTUELLE 5 | GÉRER LE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DE SON CONTRAT DE TRAVAIL > L'évaluation annuelle, la définition des objectifs, la rémunération variable / modifier les conditions de travail / Peut-on sanctionner un représentant du personnel ?



Pour qui ? Managers souhaitant sécuriser / consolider leurs pratiques

Prérequis : Aucun

Méthodes mobilisées :

- + 5 classes virtuelles actives, ludiques et participatives | 1h / classe virtuelle
- + Des séquences variées et rythmées : Alternance d'apports sur les concepts clés, d'exercices / cas pratiques et d'activités Klaxoon (Quiz et challenge).
- + Des activités intersessions pour consolider les acquis des classes virtuelles et ancrer durablement les bons réflexes : Quiz et exercices.

Modalités d'évaluation : Évaluation en début et fin de session via klaxoon.

Modalités d'accès : Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative (WebEx, Teams, Zoom,...).

- > Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque.
- > Une assistance technique et pédagogique est assurée par ERYs auprès du participant.

Accessibilité : Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



- > 590€ HT par personne
- > Intra entreprise : Nous consulter